



HARMONIE MUTUELLE PREPARE SA STRATEGIE CLIMAT POUR 2022

Paris, le 26 octobre 2021 – Convaincue que la santé de chacun et celle de la société sont interdépendantes, Harmonie Mutuelle renforce ses engagements en faveur de la transition écologique. La mutuelle s’engage aux côtés de l’ADEME dans la démarche « ACT pas à pas », dispositif d’accompagnement des entreprises vers une transition bas carbone. Harmonie Mutuelle dévoile aujourd’hui la première étape et annonce les résultats de son bilan carbone, avant de présenter sa stratégie climat à l’été 2022 qui doit contribuer aux objectifs des accords de Paris.

» LE BILAN CARBONE, PREMIER JALON DE LA STRATEGIE CLIMAT D’HARMONIE MUTUELLE

Devenue en juillet 2021 une entreprise mutualiste à mission, Harmonie Mutuelle a intégré dans ses statuts une raison d’être et 4 objectifs sociaux et environnementaux.

Raison d’être

Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs.

Les 4 objectifs sociaux et environnementaux

1. Construire collectivement des solutions d’assurance, de services et d’accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société.
2. Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l’environnement.
3. Favoriser l’entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires.
4. Faire vivre l’engagement mutualiste et notre modèle d’entreprise à impacts positifs

Le bilan carbone 2019 constitue ainsi une étape indispensable et un premier jalon pour établir sa stratégie climat.

Selon un baromètre « Perceptions des Français sur le lien entre santé et écologie » réalisé par ViaVoice pour Essentiel Santé Magazine, **la qualité de l’environnement a un impact sur la santé pour près de 9 Français sur 10 (89%).**

Selon ce même baromètre, l’entreprise est considérée comme un acteur qui doit agir en faveur de l’intérêt général et plus précisément de la cause environnementale, autant en ce qui concerne la production de l’entreprise que le bien être des salariés. Sur ce terrain, **62% des Français, et 62% des actifs affirment que la mutuelle d’entreprise a un rôle à jouer dans les enjeux liés à l’environnement.**

Guidé par sa volonté d’exemplarité, Harmonie Mutuelle souhaite mesurer l’impact carbone de ses activités sur l’environnement et devient le premier acteur du secteur à **présenter un bilan carbone étendu** c’est-à-dire en y incluant aussi le poste « Utilisations » afin de mesurer précisément l’impact environnemental de son métier et des activités de soins.

(Le poste « Utilisations » fait partie du scope 3 « aval ». Les utilisations représentent l'utilisation des produits/services par les clients. Pour Harmonie Mutuelle, c'est le plus grand poste, il s'agit des prestations de santé remboursées aux adhérents. L'approche d'Harmonie Mutuelle a donc été de l'inclure pour des raisons de transparence, de conscientisation des impacts de la chaîne de soins sur le dérèglement climatique).

La mutuelle, du fait de ses obligations de réserves, a également intégré le poids de ses investissements.

Sur la base de ce bilan carbone étendu, Harmonie Mutuelle a émis en 2019, 723 523 tonnes de CO₂, **soit 160 kg de CO₂ par personne protégée** (pour 4,5 millions de personnes protégées en 2019). (92% de ce chiffre étant composé du poids carbone des investissements pour 38% et des utilisations pour 54%. Le reste étant composé des postes plus traditionnels tel que les achats ou les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels, l'énergie, les immobilisations...)

La mutuelle prévoit ensuite de réaliser un bilan carbone périodique pour aider au pilotage de sa future stratégie climat.

« Aujourd'hui, nous savons que les dérèglements climatiques ont et auront des conséquences non seulement sur l'environnement mais aussi sur la santé, qui est notre cœur de métier. Nous avons choisi d'avoir l'évaluation la plus large possible de nos émissions afin d'abord d'obtenir une vision réaliste de notre impact et surtout de déterminer l'ensemble de nos leviers d'actions. Notre stratégie climat en cours de définition nous amènera probablement à agir sur la performance énergétique de nos bâtiments, nos déplacements, nos achats et utilisation du numérique. Notre ambition est aussi d'inciter et d'accompagner nos adhérents et entreprises clientes dans la transition vers une vie à la fois décarbonée et en bonne santé. Notre capacité à créer les offres pertinentes et à mobiliser les collectifs seront un levier essentiel et précieux pour parvenir à nos fins. » **explique Lionel Fournier, Directeur Santé et Ecologie(s) chez Harmonie Mutuelle**

➤ **HARMONIE MUTUELLE ASSOCIEE A L'ADEME POUR UNE STRATEGIE CLIMAT AMBITIEUSE ET CONCRETE**

A la demande des entreprises désireuses de s'engager dans une transition bas carbone, **une nouvelle offre d'accompagnement « ACT pas à pas »** a été déployée par l'ADEME pour outiller les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de décarbonation de leurs activités.

Soucieuse de s'inscrire dans la trajectoire fixée par les objectifs des accords de Paris pour limiter le dérèglement climatique à un niveau inférieur à 2°C, **Harmonie Mutuelle est pionnière de ce dispositif, et demeure le seul assureur engagé dans la démarche** aux côtés de 19 autres entreprises françaises.

Harmonie Mutuelle tient à encourager et accompagner ses parties prenantes dans la mise en œuvre d'actions visant à ralentir le phénomène de réchauffement climatique, préserver la bio-diversité et ce faisant la santé de ses adhérents.

Programmé sur 3 ans, « ACT pas à pas » permet de se doter d'une stratégie climat en plusieurs étapes :

- 1^{er} étape : diagnostic avec élaboration du bilan carbone et définition de la stratégie et des objectifs pour vote en Assemblée Générale en juin 2022
- 2^e étape : définition du plan d'action dans les 6 mois suivant le vote
- 3^e étape : mise en œuvre et suivi des actions

Fortes des enseignements de son premier bilan carbone étendu, Harmonie Mutuelle rédige actuellement une stratégie climat réaliste et concrète définissant les ambitions et objectifs, les moyens de les atteindre, les méthodes de mesure, la gouvernance et les points d'étapes.

¹ Le périmètre organisationnel de ce Bilan Carbone couvre les activités d'Harmonie Mutuelle et des entités dans lesquelles la mutuelle a une participation majoritaire, à savoir : Harmonie Mutuelle (hors numérique), Système d'Information Harmonie Mutuelle (fonction numérique), Synergie Mutuelles et Essentiel Santé Magazine.

Pour aller plus loin : RDV sur le site d'ESM vers le baromètre **Perceptions des Français sur le lien entre santé et écologie.**



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 65 000 entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 5 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 200 représentants élus, l'implication de nos 4 978 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection social en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales.

En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. L'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros.

Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable.

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufre@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02
Ghizlane El youssfi, gelyoussfi@hopscotch.fr, +33 1 41 34 21 14



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene
sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.